

AGIR FACE AUX RESTRUCTURATIONS



Dans le cadre de procédures brutales, organisations syndicales et instances élues doivent être capables de prendre rapidement les bonnes décisions. À côté des procédures de licenciements économiques, de nouvelles négociations sont désormais possibles pour des ruptures conventionnelles collectives pour des salariés volontaires pour quitter l'entreprise. Des négociations peuvent également être ouvertes pour modifier les emplois par un accord de performance collective (APC) primant sur le contrat de travail des salariés.



2 JOURS

PUBLIC

Délégués syndicaux,
membres CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

- Modifier la rémunération, le temps de travail ou les conditions de mobilité
- Déroulement de la négociation
- Points de vigilance sur le contenu de l'accord
- Conséquences pour les salariés

► CADRE LÉGAL DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Définition du licenciement économique
- Quelle procédure selon le nombre de ruptures envisagées ?
- Quand un PSE est-il obligatoire ?
- Rôle de l'administration du travail
- Assistance des syndicats et du comité par l'expert-comptable

► LA PROCÉDURE POUR LES GRANDS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Négociation possible d'un accord majoritaire sur le PSE
- Double consultation du CSE avec des délais impératifs

► LES NOUVEAUX PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES NÉGOCIÉS

- Congé de mobilité dans un accord de GEPP
- Accord de rupture conventionnelle collective

► LE RÔLE MAJEUR DE L'ADMINISTRATION (DREETS)

► ANALYSER LE PROJET DE RÉORGANISATION

- Force et limites de la critique des motifs économiques
- Contrôle du nombre de postes supprimés
- Catégories d'emploi concernées
- Critères d'ordre du licenciement

► ANALYSER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Volontariat
- Reclassement interne
- Mesures d'âge
- Aide au reclassement externe
- Mesures compensatrices au licenciement
- Commission de suivi du plan

► VOIES DE RECOURS JUDICIAIRES